

ECONOMIC COMMUNITY OF
WEST AFRICAN STATES



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

**Vingt-Huitième Session de la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement
Accra, 19 janvier 2005**

COMMUNIQUE FINAL

Accra, janvier 2005

INTRODUCTION

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a tenu sa vingt-huitième session à Accra, République du Ghana, le 19 janvier 2005, sous la Présidence de Son Excellence John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, Président exercice de la CEDEAO.

Etaient présents à la session les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs représentants dûment accrédités :

- Son Excellence Mathieu KEREKOU
Président de la République du Bénin
- Son Excellence Blaise COMPAORE
Président du Faso
Chef du Gouvernement
- Son Excellence Laurent GBAGBO
Président de la République de Côte d'Ivoire
- Son Excellence Yahya A.J.J. JAMMEH
Président de la République de la Gambie
- Son Excellence John Agyekum KUFUOR
Président de la République du Ghana
- Son Excellence Henrique Perreira ROSA
Président de la République de Guinée Bissau
- Son Excellence Gyude BRYANT
Président du Gouvernement National de Transition
de la République du Libéria
- Son Excellence Amadou Toumani TOURE
Président de la République du Mali
- Son Excellence Mamadou TANDJA
Président de la République du Niger
- Son Excellence Chief Olusegun OBASANJO
Président, Commandant-en-Chef des Forces Armées
de la République Fédérale du Nigéria
- Son Excellence Me. Abdoulaye WADE
Président de la République du Sénégal

- Son Excellence Solomon E. BEREWA
Vice-Président, Représentant le Président
de la République de Sierra Léone
- Son Excellence Celiou Dalein DIALLO
Premier Ministre, Représentant
de la République de Guinée
- Son Excellence Koffi SAMAH
Premier Ministre, Représentant de la République
de la République Togolaise

Les personnalités suivantes ont également assisté à cette 28^{ème} session à titre d'observateurs :

- Son Excellence, Ahmedou Ould-ABDALLAH, Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies ;
- M. Paulo Gomes, Administrateur de la Banque mondiale

La liste des participants est jointe en annexe.

II - Cérémonie d'Ouverture

La séance d'ouverture a été marquée par le discours de bienvenue du Secrétaire Exécutif de la CEDEAO, Dr. Mohamed Ibn CHAMBAS le discours d'ouverture de Son Excellence John Agyekum KUFUOR, Président de la République du Ghana, Président en exercice de la CEDEAO, le discours de remerciements de Son Excellence Olusegun Obasanjo, Président de la République Fédérale du Nigéria et Président en exercice de l'Union Africaine, le discours de Madame Theresa SHERMAN, Présidente régionale de la « River Mano Basin Women Peace Network » et de Madame Salimata POUQUET, Présidente de Women Peace Network (Côte d'Ivoire)

La Conférence a décidé de faire de ces discours des documents de travail. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur engagement à renforcer la paix et la sécurité régionales ainsi que le processus d'intégration régionale en vue de sortir les populations ouest africaines de la pauvreté et de la marginalisation.

Des messages de soutien et d'encouragement ont été adressés à la 28^{ème} session de la Conférence par Son Excellence Ahmedou Ould-ABDALLAH, représentant M. Kofi ANNAN, Secrétaire Général des Nations unies.

A la mémoire des victimes de la catastrophe du Tsunami

A l'invitation du Président de la Conférence, les participants ont observé une minute de silence à la mémoire de ceux qui ont péri dans la catastrophe du Tsunami

qui a eu lieu en décembre 2004 dans plusieurs pays de l'Océan Indien. Le Sommet a lancé un appel pour qu'un soutien global continu soit apporté aux pays affectés dans leur effort visant à gérer cette énorme catastrophe.

Programmes de la CEDEAO

La Conférence a adopté les rapports du Secrétaire Exécutif, des deux sessions du Conseil des Ministres de la CEDEAO et de la réunion des Ministres des Affaires étrangères. Ces rapports portent essentiellement sur :

- la mise en place du Marché Commun de la CEDEAO .
- la création de la seconde zone monétaire (ZMAO) et de la zone monétaire unique,
- la négociation des accords de partenariat économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne et les négociations multilatérales sur le commerce dans le cadre de l'OMC
- le secteur de la production et les programmes d'infrastructures
- les programmes de développement humain
- les questions administratives et financières
- les questions institutionnelles
- la paix et la sécurité régionales.

La Conférence a mis un accent particulier sur les questions économiques et institutionnelles, la paix et la sécurité.

Elargissement des compétences de la Cour de Justice

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont noté avec satisfaction l'intérêt accru de la Communauté des hommes d'affaires de l'Afrique de l'Ouest et de la Société civile pour le processus d'intégration de la CEDEAO. Ils ont noté que le protocole relatif à la Cour de Justice n'a pas doté la Cour de Justice de pouvoirs conséquents visant à contribuer de façon adéquate à l'accélération du processus d'intégration régionale. En conséquence, la Conférence a amendé le dit Protocole.

Le Protocole amendé permet à la Cour de statuer dans des litiges découlant de l'interprétation et de l'application des actes annexés au Traité, des décisions des Règlements et des Directives des institutions compétentes. Cet amendement permet aux individus et aux personnes morales de chercher réparation auprès de la Cour. Cet amendement établit également une procédure d'exécution et de respect de décision de la Cour.

Mise en œuvre du NEPAD

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réitéré leur adhésion aux objectifs, aux orientations et priorités du NEPAD qui est l'instrument approprié pour l'intégration et le développement de l'économie du continent. La Conférence a

reconnu la similitude entre les objectifs du NEPAD et les programmes d'intégration de la CEDEAO et décidé que, au niveau national, chaque Etat membre devra veiller à ce que le même ministère soit chargé des questions de la CEDEAO et du NEPAD. En conséquence, la Conférence a exhorté le Secrétariat exécutif et les Etats membres à assurer la mise en place et le fonctionnement efficace de ces points focaux dans tous les Etats membres.

La Conférence a fait le point de progrès accomplis dans la mise en œuvre du NEPAD depuis sa session extraordinaire tenue en mars 2004 à Accra. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont félicités de la mise en œuvre du plan d'action à court terme d'Accra qui porte sur les projets d'infrastructures régionaux, le développement du commerce, la paix et la sécurité régionales et le renforcement des capacités institutionnelles. La Conférence a salué la mise en place du groupe de travail multi agences qui facilite la préparation et l'exécution de projets d'infrastructures régionaux. Le Secrétariat exécutif a été chargé de poursuivre activement la coordination de la mobilisation et de l'utilisation des ressources extérieures.

La Conférence a pris acte de la création du Forum de Partenariat africain qui facilite la participation du G8 et des autres pays OCDE à la mise en œuvre du NEPAD. Elle a invité la communauté internationale et notamment les partenaires au développement de la CEDEAO, à honorer les promesses qu'ils ont eu à faire lors des forums internationaux.

En vue de faciliter le financement et l'exécution des projets régionaux, la Conférence a invité le Secrétariat exécutif à accélérer la mise en place, au niveau régional, d'un cadre réglementaire des secteurs des Infrastructures.

La Conférence a invité également le Secrétariat exécutif et les Etats membres à explorer toutes les possibilités de financement locales des projets régionaux du NEPAD aux niveaux national et régional.

La Conférence, tout en exprimant sa gratitude aux pays donateurs du NEPAD pour leur offre généreuse de ressources en vue du financement des projets régionaux, lance un appel aux partenaires en développement à prendre les mesures nécessaires pour réconcilier leurs politiques d'intervention avec les besoins de financement et de développement de nos économies.

Approche régionale à la lutte contre la pauvreté

La Conférence a souligné la nécessité d'une approche régionale à la lutte contre la pauvreté afin de créer la synergie et de renforcer les programmes nationaux dans le cadre des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont félicité les efforts déployés par le Secrétariat exécutif de la CEDEAO, la Commission de l'UEMOA et la Banque mondiale en vue de la formulation d'un document régional de stratégie de réduction de la pauvreté. Ils ont demandé que le travail soit accéléré pour permettre l'adoption d'un cadre régional de lutte contre la pauvreté. Tous les Etats membres ont été invités à modifier leurs stratégies nationales pour prendre en compte la dimension régionale de la pauvreté.

Négociations d'un Accord de Partenariat Economique Régional (APE) avec l'Union européenne

La Conférence a rappelé le lancement le 6 octobre 2003 de la négociation d'un Accord de Partenariat Economique régional entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de Cotonou. La Conférence a réitéré la position de l'Afrique de l'Ouest au terme de laquelle l'APE doit d'abord être un instrument de développement dans la lutte contre la pauvreté. La Conférence a en conséquence, chargé les négociateurs de l'Afrique de l'Ouest à veiller à ce que l'APE régional soit assez flexible pour prendre en compte le faible niveau de développement de nos économies, les contraintes économiques et sociales et notre aptitude limitée à nous adapter au nouvel environnement international. C'est-à-dire l'APE doit d'abord prendre en compte les priorités de développement des pays de la CEDEAO.

La Conférence a salué la stratégie consistant à associer toutes les parties prenantes (gouvernement, secteur privé et société civile) à ces négociations. La Conférence a également pris note de la feuille de route des négociations APE qui a été adoptée par l'Afrique de l'Ouest et la Commission européenne.

Marché commun

La Conférence a exhorté tous les Etats membres à prendre des mesures concrètes pour mettre en place en Afrique de l'Ouest, un marché unique en mettant en œuvre le schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO. A cet égard, la Conférence a invité les Etats membres à supprimer toutes les barrières tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des produits originaires de la CEDEAO. Eu égard à la volonté politique qui doit sous-tendre la mise en œuvre de ce schéma, les Chefs d'Etat ont pris l'engagement de donner les directives nécessaires à leurs gouvernements respectifs afin qu'ils traduisent dans les faits, la zone de libre échange. La Conférence a exhorté les Etats à faire diligence pour achever les préparatifs visant à l'adoption et à la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO. En conséquence, il a été décidé que le TEC de la CEDEAO devra être lancé au cours des célébrations du 30^{ème} anniversaire de la Communauté.

Prélèvement communautaire

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé le souhait de voir le prélèvement communautaire générer des ressources suffisantes pour les budgets de

fonctionnement de la CEDEAO, des institutions et pour alimenter le Fonds de Solidarité à utiliser pour promouvoir le développement équilibré de la région. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont félicité les Etats membres qui appliquent correctement les dispositions du Protocole relatif au Prélèvement communautaire. Ils ont exhorté tous les autres pays à appliquer correctement et sans plus tarder le Prélèvement communautaire et à veiller à la suppression de tous les obstacles à la mise en œuvre diligente de dispositions du Protocole.

Programme de Coopération monétaire

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné la nécessité d'approfondir la convergence des politiques macro-économiques et de renforcer la performance des Etats membres pour donner plus de crédibilité à la seconde zone monétaire et à la Zone Monétaire Unique de la CEDEAO. Dans ce contexte, ils ont exhorté tous les Etats membres à redoubler d'effort pour réaliser les critères de convergence macro-économique à travers une discipline budgétaire plus stricte et des réformes structurelles visant à élargir la base de production.

Libre Circulation des Personnes, Droit de Résidence et d'Etablissement

La Conférence a déploré le retard accusé par les Etats membres dans l'impression et la mise en circulation du passeport CEDEAO qui confère la nationalité communautaire. Les Chefs d'Etat ont invité les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à prendre les dispositions nécessaires pour mettre en circulation dans les meilleurs délais, ce document important.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, désireux de permettre au ressortissant ordinaire de la CEDEAO de profiter pleinement de son appartenance à la Communauté, ont exhorté les Etats membres à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre des dispositions du Protocole sur la Libre Circulation des Personnes, le Droit de Résidence et d'Etablissement.

Programmes sectoriels de l'Energie

La Conférence a salué les efforts entrepris par le Secrétariat exécutif de la CEDEAO pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de l'interconnexion des réseaux électriques de l'Afrique de l'Ouest. A cet égard, elle a passé en revue la mise en œuvre du programme régional de l'énergie.

La Conférence a salué la création de l'Observatoire de la CEDEAO sur l'Energie qui est un rouage important dans le système d'échange d'énergie électrique ouest africain. Elle a remercié les autorités béninoises pour les facilités mises à la disposition de l'Observatoire et a invité le Secrétariat exécutif à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le fonctionnement continu de l'Observatoire.

Transport aérien

La Conférence a examiné le rapport sur la mise en œuvre du Programme de Libéralisation du Transport aérien en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle a invité tous les Etats membres à prendre les dispositions nécessaires pour lever tous les obstacles qui entravent la mise en œuvre efficace de la Déclaration de Yamoussoukro sur la libéralisation du trafic aérien. En outre, elle invite le Secrétariat exécutif et les Etats membres à prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre des mesures et activités identifiées dans le Plan d'Action sur la Libéralisation du Trafic aérien dans la région.

Politique agricole commune de la CEDEAO

Reconnaissant l'importance du secteur agricole dans l'économie régionale et les avantages d'une action concertée dans le développement de ce secteur, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté une politique agricole régionale. Cette politique vise à assurer la sécurité alimentaire régionale, la gestion rationnelle des ressources naturelles, le développement coordonné et la modernisation du secteur, la rémunération des opérateurs agricoles et l'expansion du commerce régionale et international des produits agricoles et agro-industriels.

Eradication de la Poliomyélite

La Conférence s'est vivement préoccupée de la persistance de la poliomyélite dans certains pays de la CEDEAO. Elle a reconnu la nécessité de renforcer la mise en œuvre d'un programme régional d'éradication de la poliomyélite pour compléter les efforts nationaux. A cet égard, elle a salué l'initiative de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé sur la politique d'éradication de la poliomyélite en Afrique de l'Ouest, qui fait partie de l'initiative globale d'éradication de la poliomyélite d'ici 2005. La Conférence appelle la coopération et la participation de tous les Etats membres concernés afin qu'ils fassent le nécessaire pour débarrasser la région de cette maladie invalidante.

Mobilisation de la société civile

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué les récents efforts déployés par le Secrétariat exécutif pour promouvoir la mobilisation et le fonctionnement coordonné des organisations de la société civile dans la région. Ils ont exprimé leur soutien pour la création du Forum ouest africain des Organisations de la Société civile (WACSOF) et instruit le Secrétariat exécutif à renforcer sa coopération avec la nouvelle institution régionale. Le Secrétariat exécutif a été également chargé de réfléchir aux mesures visant à utiliser les organisations de la société civile et les organisations non-gouvernementales comme moteurs du développement et de l'intégration de l'Afrique de l'Ouest.

Renforcement des ressources financières de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)

La Conférence lance un appel aux Etats membres en retard de paiement de s'acquitter de leurs obligations vis-à-vis de l'institution financière commune. Elle invite également les partenaires extérieurs et les institutions de financement de développement à participer au capital de la banque et au financement des projets du secteur privé. La Conférence a exhorté les responsables de la BIDC à renforcer sa stratégie de mobilisation de ressources de l'institution pour ouvrir les activités du Groupe de la BIDC à la participation des non-régionaux.

Restructuration du Secrétariat de la CEDEAO

La Conférence a entériné la décision du Conseil des Ministres lors de sa ⁵³52^{ème} session ordinaire relative à la vacance des postes statutaires suivants :

- Secrétaire Exécutif Adjoint (Administration et Finances)
- Secrétaire Exécutif Adjoint (Programmes d'Intégration)
- Secrétaire Exécutif Adjoint (Harmonisation des Politiques)

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement invitent le Secrétaire Exécutif, en collaboration rapport avec le Président entrant de la Conférence à faire des propositions pour l'attribution des trois (3) postes à pourvoir dans un délai de deux (2) mois.

Pour permettre à la CEDEAO de mieux remplir son rôle dans le processus d'intégration et de développement et de mieux s'adapter à l'environnement international, la Conférence a donné mandat au Président entrant de la Conférence et au Secrétaire Exécutif pour formuler des propositions de réforme de l'exécutif du Secrétariat qui sera transformé en Commission dirigé par un Président assisté de Commissaires. Ces propositions seront présentées au Conseil des Ministres pour examen lors de sa prochaine session.

Paix et Sécurité régionales

La Conférence a procédé à un examen approfondi de la situation politique et sécuritaire de la région. Elle a noté avec satisfaction que des progrès significatifs ont été réalisés dans le processus de règlement de certaines crises en particulier en Guinée Bissau et au Libéria. Toutefois, elle a exprimé sa vive préoccupation à la suite des reculs enregistrés dans le processus de paix en Côte d'Ivoire. La Conférence a en conséquence souligné la nécessité de poursuivre les efforts afin de promouvoir une paix durable dans la région.

Libéria

La Conférence a souligné la nécessité pour la CEDEAO et la communauté internationale de poursuivre le soutien qu'elles apportent au Libéria. Dans le cadre de ce soutien de la CEDEAO, la Conférence a chargé un certain nombre de Ministres des Affaires étrangères d'accompagner le Général Abdulsalami Abubakar, médiateur de la CEDEAO dans la prochaine mission qu'il entreprendra au Libéria. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont invité le Gouvernement National de Transition du Libéria à maintenir l'intégrité du gouvernement, veiller à tenir régulièrement des réunions et à respecter les représentants au sein du Gouvernement.

La Conférence a souligné l'urgente nécessité pour les Etats membres qui n'ont pas encore versé leurs contributions au Fonds spécial pour le Libéria, de le faire durant cette année.

Côte d'Ivoire

La Conférence a confirmé que l'Accord de Linas Marcoussis et l'Accord d'Accra III demeurent le cadre de règlement de la crise en Côte d'Ivoire. A cet effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur soutien aux initiatives prises par le Conseil de Sécurité et l'Union Africaine sur la question.

Guinée Bissau

La Conférence a indiqué que les priorités en Guinée Bissau demeurent la réforme du secteur sécuritaire, le développement économique et les élections. Elle a invité la CEDEAO à soutenir la mini-table ronde que le gouvernement compte organiser au début du mois de mars 2005. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont félicité l'Union européenne et les Pays-Bas pour la promesse qu'ils ont faite de soutenir les réformes du secteur sécuritaire ; ils ont par ailleurs lancé un appel aux partenaires au développement afin qu'ils fassent de même. Ils ont également été sensibles à l'ouverture du bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Exécutif de la CEDEAO en Guinée Bissau qui vise à aider le Gouvernement en étroite collaboration avec les autres partenaires. La Conférence a invité le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO à aider à la mise en œuvre de la Charte de Transition.

La Conférence a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence Henrique Perreira Rosa, Président de la République de Guinée Bissau pour sa contribution à la conduite du programme de transition visant la restauration d'un processus démocratique normal en Guinée Bissau.

Sierra Leone

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont lancé un appel pour le maintien d'une force résiduelle de maintien de la paix des Nations unies et réaffirmé la nécessité d'une coordination avec les processus de paix au Libéria et en Côte

leur détermination à renforcer la campagne contre ce crime international de plus en plus répandu à travers le fonctionnement du Groupe inter-gouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent (GIABA). La Conférence a invité les Etats membres à coopérer en matière de crime pour régler de façon efficace, la criminalité transfrontalière dans la région.

La Conférence a proposé de renforcer les capacités techniques et opérationnelles du Groupe basé à Dakar et a nommé à cet égard, son Secrétaire Administratif et Secrétaire Administratif Adjoint.

Politique de la CEDEAO en matière du Genre

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont reconnu l'importante contribution des femmes dans tous les domaines de la vie en Afrique de l'Ouest et les nombreux inconvénients auxquels elles sont confrontées en raison de leur genre. La Conférence a adopté une politique régionale du genre pour mettre fin à cette discrimination et pour pouvoir prendre les mesures visant au renforcement des capacités des femmes à prendre part beaucoup plus activement au développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest.

La Conférence a noté le démarrage de la nouvelle commission du genre de la CEDEAO. Elle a décidé de renforcer davantage les capacités de la Communauté à promouvoir l'approche régionale à la question du genre en approuvant les structures administratives du Centre de la CEDEAO pour le développement du Genre, un plan stratégique régional du genre et des directives sur la structure et les mécanismes du Système de Gestion des questions du Genre à la CEDEAO. Le Secrétariat exécutif a été chargé de veiller à l'application effective de la politique du genre et du plan stratégique.

Coopération internationale

La Conférence a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à l'ensemble des bailleurs de fonds qui ont contribué au renforcement de la paix et de la sécurité régionales ainsi que du processus d'intégration et de développement de la sous-région.

Déclaration de Soutien au Secrétaire Général des Nations unies

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont déploré la campagne de diffamation entreprise actuellement à l'encontre de M. Kofi ANNAN, Secrétaire Général des Nations unies. La Conférence a exprimé sa confiance dans les qualités de leadership de M. Kofi ANNAN. Elle a invité les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique à adresser au cours de leur prochain sommet de l'Union Africaine, un message de solidarité au Secrétaire Général qui a fait preuve d'une remarquable intégrité dans la conduite des affaires des Nations unies.

d'Ivoire. Ils ont sollicité de l'assistance pour la création d'emplois pour les jeunes et le renforcement des capacités de l'Etat.

Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité

La Conférence a noté les progrès réalisés en vue de rendre opérationnel le Protocole sur le Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité. Elle a invité les Etats membres qui n'ont pas encore ratifié le Protocole sur le Mécanisme ainsi que le Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de le faire avant le prochain sommet.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur gratitude à la Sierra Léone suite à l'offre qu'elle a faite pour abriter le second dépôt de moyens logistiques pour les Forces en Attente de la CEDEAO.

Mise en place du Fonds de la Paix de la CEDEAO

La Conférence a salué la création d'un Fonds pour la Paix et invité les Etats membres qui n'ont pas versé leur contribution au Fonds, à le faire dans les meilleurs délais. Elle a également lancé un appel solennel à la communauté internationale pour qu'elle contribue à ce fonds régional qui comporte trois volets, à savoir : la prévention des conflits et le renforcement des capacités (diplomatie préventive, système d'alerte précoce, paix, formation, programme de sensibilisation, bonne gouvernance et droit de l'homme), les questions politiques et humanitaires et la reconstruction après la guerre (élections, DDR, activités socio-économiques), la gestion des conflits et les activités de maintien de la paix.

Mise en œuvre du Moratoire sur l'Importation, l'Exportation et la Fabrication des armes légères

La Conférence a renouvelé son adhésion au Moratoire sur l'Importation, l'Exportation et la Fabrication des armes légères et a demandé au Secrétariat exécutif de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre totale du Plan d'Action.

Renouvellement des membres du Conseil des Sages

La Conférence a approuvé le renouvellement pour une autre année, du mandat des membres du Conseil des Sages.

Coopération en matière de Lutte contre la Criminalité

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé leur décision sur une approche régionale à la lutte contre la criminalité transfrontalière, et particulièrement les initiatives régionales de lutte contre le blanchiment de l'argent. Ils ont exprimé

Réformes du Conseil de Sécurité des Nations unies

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris acte du compte rendu soumis le 4 décembre 2004 par le Comité de Haut Niveau sur les menaces, défis et changements. Ils ont salué la proposition portant sur l'élargissement du Conseil de Sécurité des Nations unies. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont déclaré fermement que le moment est venu pour l'Afrique d'être représentée au niveau des membres permanents et non permanents du Conseil de Sécurité, et ils ont invité l'Union Africaine à adopter une position africaine commune sur la question. Dans ce contexte, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur préférence à l'option A de la recommandation du Comité de Haut Niveau et ont recommandé son adoption par l'Union Africaine.

Date et lieu du prochain Sommet

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont élu son Excellence Mamadou TANDJA Président de la République du Niger à la présidence de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO. La prochaine réunion ordinaire de la Conférence aura lieu en décembre 2005 en un lieu qui sera déterminé par consultations.

Motion de Remerciements

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence John Agyekum KUFUOR, Président de la République du Ghana, Président en exercice de la CEDEAO pour le leadership dont il a fait preuve pour promouvoir la paix et la sécurité régionales et pour renforcer le processus d'intégration et de développement de la sous-région.

Ils ont particulièrement félicité Son Excellence pour sa ré-élection pour un autre mandat présidentiel.

Ils ont été sensibles à l'accueil chaleureux qui leur a été réservé au cours de leur séjour à Accra. Les Chefs d'Etat tiennent à exprimer leur appréciation au Président KUFUOR pour sa contribution à l'intégration régionale et à l'enracinement de la démocratie.

La Conférence a exprimé sa gratitude et ses sincères remerciements à tous les Chefs d'Etat pour les initiatives de paix qu'ils ont prises en vue de trouver une solution acceptable et durable au règlement des conflits qui affectent la sous-région.

LA CONFERENCE